

COMPTE RENDU
REUNION DU BUREAU DU 13 MAI 2016

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur le général Philippe TILLY, président ;
- Monsieur le colonel Bernard LAFON, 2^{ème} vice-président ;
- Monsieur le général Jean-Luc JARRY, secrétaire Général ;
- Madame le lieutenant-colonel Patricia DUBIETZ-DALMAS, trésorier ;
- Monsieur le général Philippe THIEBAUT, trésorier adjoint ;
- Monsieur le commissaire en chef de 1^{ère} classe Erwan PENNEC, représentant le chef d'état-major de l'armée de l'air ;
- Madame Marie-Cécile BELLEVUE, représentant le directeur général de l'Aviation civile ;
- Monsieur Laurent WORINGER, expert-comptable ;
- Monsieur le général Gilles LEMOINE, directeur des meetings de l'Air, invité.

ETAIENT EXCUSES

- Monsieur Jacques LE GUILLOU DE GOEDEFFROY, 1^{er} vice-président ;

Le président ouvre la séance à 09 heures 40.

Il souhaite la bienvenue aux administrateurs présents, les remercie de leur présence et aborde le premier point à l'ordre du jour.

1. FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION

1.1. Nouvelle organisation interne de la FOSA et adaptation des postes à la nouvelle structure

Le président commente le projet de nouvelle structure résultant des évolutions de l'environnement contextuel dans lequel la FOSA évolue, et note les remarques des administrateurs. Ce projet sera présenté lors du conseil d'administration du 23 juin 2016.

Le président demande ensuite au secrétaire général de présenter les points suivants de l'ordre du jour.

1.2. Bilan des rencontres de la FOSA (cf. annexe 1)

Ces rencontres sont sur une voie constante d'amélioration, conséquence d'une meilleure organisation mais aussi d'une renommée qui augmente d'année en année.

Pour cette troisième édition, la FOSA a lancé 600 invitations (20% de plus qu'en 2015) pour une présence de plus de 100 invités (un nouveau record).

Un blessé et une « orpheline » étaient présents pour témoigner. Il faut poursuivre dans cette voie afin qu'il y ait des témoins de l'action sociale de la FOSA.

Dans le domaine de l'organisation, il y a des voies d'amélioration comme l'accueil et la sonorisation. Le traiteur a fait une prestation de grande qualité, qui est à noter pour 2017, même si la mise en concurrence reste la règle.

2. ACTION SOCIALE (cf. annexe 2)

Le secrétaire général note que le montant de l'action sociale est au niveau de celui des années 2008 à 2011. Il mentionne quelques témoignages de familles soutenues qui nous encouragent à continuer notre action.

3. PRESENTATION DE L'ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2015

Monsieur WORINGER, expert-comptable, présente les bilans et le compte de résultat pour l'année 2015 et fait part de son analyse des résultats par activité.

Le président se félicite du résultat positif. Le trésorier pose des questions sur la bonne affectation ou non de certaines dépenses et recettes. Celles-ci feront l'objet d'une nouvelle analyse avant présentation définitive des comptes devant le conseil d'administration.

4. SITUATION TRESORERIE AU 1^{er} SEMESTRE 2016 (cf. annexe 3)

Le président demande au trésorier de présenter ce point à l'ordre du jour.

Le bilan fait apparaître un solde négatif lié aux dépenses engagées dans le cadre de la préparation des meetings.

Afin de faire face aux imprévus en matière d'action sociale, le secrétaire général demande que le compte courant BNP présente un solde d'un montant minimal de 10 000€.

Il est noté que la subvention de la DGAC d'un montant de 30 000€ devrait intervenir assez rapidement, le processus étant au niveau de la direction.

Il est également noté que les recettes du meeting de Creil devraient être disponibles à la date du 6 juin, celles du meeting d'Istres à la date du 10 juin et celles du meeting d'Avord à la date du 27 juin.

Cependant afin de faire face aux dépenses devant être honorées avant que ne soient disponibles les recettes des meetings, le bureau décide de la vente d'actifs pour un montant de 50 000 euros.

5. TRAVAUX MENES PAR LA COMMISSION FINANCIERE

La présentation du rapport de la commission financière sera réalisée à l'occasion du conseil d'administration de décembre 2016.

Le président fait part de la proposition de l'association « Les Ailes brisées » d'aider la FOSA dans la gestion du patrimoine.

6. PREPARATION DES MEETINGS DE L'AIR

6.1. Meetings de l'air - saison 2016

Des dépenses plus importantes que prévues sont à prendre en compte afin de faire face aux nouvelles mesures de sécurité et au moindre soutien que peut apporter le ministère de la défense. Le montant estimé de ce surcout s'élève à un total de 240 000 euros, répartis en 180 000 euros pour le domaine de la sécurité et 60 000 euros pour le domaine du soutien.

D'un autre côté, il y aura beaucoup plus de partenaires et de sponsors cette année, ce qui amènera des recettes supplémentaires dont une première estimation sera présentée lors du conseil d'administration du 23 juin 2016.

Le bureau demande au directeur des meetings de faire apparaître ces surcouts dans le bilan qu'il présentera en fin d'année. En première approche, il est noté que cela représente 20% du budget de la FOSA. Il reviendra au conseil d'administration de décembre 2016 de fixer les directives pour 2017, en particulier en matière tarifaire.

Dans le cadre du soutien que l'association « Les Ailes Brisées » apporte à la fondation, il demande qu'une lettre de demande d'aide exceptionnelle liée aux surcouts lui soit présentée.

6.2. Meetings de l'air - saison 2017

Les 3 bases aériennes pressenties figurent ci-après. En termes de calendrier, il a été tenu compte des élections présidentielles et législatives et du Salon du Bourget :

- Bordeaux Mérignac 13-14 mai
- Salon de Provence 20-21 mai
- Evreux 1-2 juillet

Les commandants de base aérienne désigneront quelques personnes de leur future équipe d'organisation qui participeront sur le terrain à un meeting de l'air 2016.

6.3. Autres meetings 2016

Un stand FOSA sera présent lors du meeting d'Habsheim les 10/11 septembre, à la demande des organisateurs (armé par le directeur des meetings).

De même, l'organisateur du meeting de Roanne (11 septembre) a proposé à la FOSA une page dans sa plaquette, des entrées gratuites au profit des familles soutenues par la FOSA et un stand. Il reste maintenant à trouver la ressource humaine pour armer le stand.

7. PARTENARIATS

7.1. Concerts

Le programme de 2016 est moins dense en raison des mesures de sécurité liées à l'état d'urgence en vigueur depuis les attentats du 13 novembre 2015. Par contre, il est constaté de nouvelles initiatives liées au développement de la fondation qui lui amène une meilleure visibilité. Ainsi, la FOSA est partenaire du Paris Air Forum du 21 juin et la base aérienne d'Evreux organise un événement le 22 mai au profit de la FOSA.

Il est décidé de renommer l'onglet « Concert Air Solidarité » de la page d'accueil du site Internet de la FOSA. Plusieurs propositions : « événement » ; « actions de solidarité » ; « événements de solidarité ».

7.2. 20 km de Paris

Ce partenariat possède une véritable valeur symbolique, il permet de relier des ressortissants potentiels directement à la FOSA qui deviennent ainsi nos représentants.

Les personnes intéressées font un don à la FOSA qui remet en échange un reçu fiscal et permet à ceux ci de pouvoir courir, s'ils le souhaitent, les 20Km de Paris dans le cadre d'un partenariat passé entre la FOSA et les 20 km.

7.3. RMBS

La FOSA soutient les RMBS en 2016 et a conclu une convention en ce sens. Des blessés de l'Armée de l'air vont participer cette année aux différentes épreuves.

7.4. TEGO

TEGO qui regroupe en son sein l'AGPM et le GMPA, organise un débat sur le monde associatif autour de tables rondes le 16 novembre 2016, la FOSA participe à cet événement.

8. VISIBILITE – COMMUNICATIONPARTENARIATS

8.1. Les 80 ans de la FOSA

La recherche d'un parrain, image emblématique suit son cours.

8.2. Les réseaux de la FOSA

Dans un contexte extérieur en plein évolution, comme cela a été évoqué en début de séance, la FOSA doit pouvoir développer un réseau interne et externe d'appui, d'échanges, et de réflexion sur les évolutions des aides à apporter.

Ce réseau contribuant également à renforcer la visibilité de la FOSA et à consolider les ressources par une plus grande diversification des partenariats et des dons.

8.3. Le site Internet de la FOSA

- Espace membre

Il est demandé aux administrateurs de s'inscrire et de communiquer régulièrement leurs remarques afin que le site Internet de la fondation soit plus animé et visible.

9. PROJET D'ORDRE DU JOUR POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUIN 2016

Le projet est en annexe 4.

Le conseil d'administration se tiendra en salle de réunion de l'association Les Ailes Brisées située au 5, rue Christophe Colomb – 75008 Paris (3^{ème} étage).

10. DIVERS

10.1. L'association Castel-Mauboussin

Cette association propose des formations et une aide à la recherche d'emploi liée à cette formation. D'un commun accord avec l'ADOSM, la FOSA accepte de proposer à cette association des personnes soutenues et répondant au profil recherché aux conditions suivantes :

- que cette formation et l'emploi lié soient en phase avec l'image de la fondation ;
- pas de contribution financière particulière supportée par la FOSA.

Un dossier d'une jeune fille soutenue par la FOSA au titre de la scolarité, est actuellement conduit avec cette association afin de pouvoir lui offrir une formation débouchant directement sur un emploi.

Afin de mieux pouvoir suivre ce dossier et l'étendre éventuellement au profit d'autres orphelins, nous avons demandé à l'association de nous transmettre formellement les différents documents et agréments en relation avec les formations dispensées.

10.2. Autres

La FOSA a reçu la lettre d'un légataire à son profit, cette personne orpheline ayant été recueillie et soutenue par un ancien de l'armée de l'air.

Sécurité des locaux du 24, rue de Presles : suite à une visite de sécurité menée par le ministère de la Défense, il a été demandé la pose de barreaux aux fenêtres des locaux du rez-de-chaussée.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, le président procède à un tour de table, il remercie ensuite les membres du bureau pour leur participation.

La séance est levée à 12 heures 30.

Le général Jean-Luc JARRY
Secrétaire Général

Le général Philippe TILLY
Président

ORIGINAL SIGNE

ORIGINAL SIGNE

Annexe 1 du compte-rendu de la réunion du bureau du 13 mai 2016

Bilan des « rencontres » du 19 avril 2016

Les 4^{ème} rencontres de la FOSA se sont tenues le mardi 19 avril 2016 dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris - Invalides.

Il est à souligner la poursuite de l'augmentation de la participation par rapport aux années précédentes.

Bilan comptable :

613 invitations (496 en février 2015) ont été envoyées début mars 2016.
Sur 162 réponses positives, 105 personnes étaient présentes.

Le coût de cette prestation s'élève à :

- 3 460 € (service traiteur « Cousin » sis à Poitiers) ;
- 103,32 € pour l'impression des 600 cartons d'invitation ;
- 289,10 € d'affranchissement pour 413 envois.

Soit un total de : **3 852,42 €** (3 246 € en 2015).

*

* *

Pour l'année 2017, un effort particulier devra être porté sur la fluidité de l'accueil.

Annexe 2 du compte-rendu de la réunion du bureau du 13 mai 2016

Compte-rendu de l'action sociale 2015

I – Aides aux études et aides scolaires :

271 enfants dont 27 de l'EPA, de la Roche-Guyon et de Sathonay ont bénéficié de cette mesure.

La dépense s'élève à **243 050 €**.

La moyenne des sommes distribuées aux étudiants s'élève à 1 667 € ; celle pour les orphelins scolarisés avant baccalauréat est de 563 €.

II – Noël orphelins, anciens et blessés :

Un don de 150 € a été attribué à chaque orphelin de l'année 2015 (32 enfants de moins de 18 ans : **4 800 €**) et le renouvellement pour un montant de 60 € a été attribué à 30 orphelins de l'année 2014 (**1 800 €**).

2 « anciens » ont été destinataires de 250 € (**500 €**).

19 blessés OPEX, signalés par la CABMF Air, ont reçu un chèque de 150 €, soit un montant de **2 850 €**.

III – Dons aux caisses des Ecoles et Maisons d'enfants :

Ce don reste proportionnel au nombre d'enfants inscrits dans l'établissement (2 inscrits à La Roche-Guyon – 1 à Sathonay) = **11 950 €**.

IV – Soutiens :

77 familles ont été bénéficiaires de dons non remboursables pour un montant de **102 004 €**.

V- Allocations décès + familles :

Elle a été versée à 35 familles pour un montant de **39 200 €**. Le barème de cette allocation reste inchangé depuis 2011 : 1 000 € pour le conjoint survivant et 400 € par enfant à charge.

VI – Vacances :

La mesure sociale d'aide aux vacances, en partenariat avec l'IGeSA, a été mise en œuvre pour la 8^{ème} année (des vacances de février aux vacances d'été) : 27 bénéficiaires pour un montant de **10 180 €**.

VII – Aides remboursables :

2 familles ont bénéficié d'une aide remboursable pour un montant global de 16 000 €.

Le montant global de l'action sociale s'est élevé à **420 334 €** et **16 000 €** d'aides remboursables.

Annexe 3 du compte-rendu de la réunion du bureau du 13 mai 2016

Point trésorerie – 1^{er} semestre 2016

I – FOSA – action sociale et administration

I – 1 Avoirs

* Compte courant BNP (2 premiers virements 20 000 € le 4 mai et 20 000 € le 11 mai sur compte SoGé meetings déduits)	- 11 610 €
* Virement Associatis Caisse d'Epargne le 13 mai 2016	+ 50 000 €

Total I – 2 :	+ 38 390 €
---------------	------------

I – 2 Dépenses

* Entraide (soutien et allocations décès 2 mois)	- 25 000 €
* Fonctionnement (2 mois)	- 500 €
* Salaires (2 mois)	- 12 000 €
* Cotisations sociales et complémentaires (2 ^{ème} trimestre)	- 16 800 €
* Honoraires expert-comptable (2 ^{ème} trimestre)	- 1 950 €

Total I – 2 :	- 56 250 €
---------------	------------

I - 3 Bilan

- 17 860 €

II – Meetings

II – 1 Avoirs

* compte courant société générale au 13 mai	32 700 €
* virements du compte BNP Paribas au 20 mai 16	20 000 €

Total II – 1 :	52 700 €
----------------	----------

II – 2 Dépenses en amont des recettes à venir du meeting de Creil

* Assurance RC aérienne Creil	13 530 €
* Assurance RC aérienne Istres	17 970 €
* Avance fonds Creil	15 000 €
* Avance fonds Istres	4 500 €
* Produits Meeting de l'air – La Fayette	11 090 €
* Acompte mobilier/tente VIP Istres	28 114 €
* Acompte barrières Istres	10 500 €

Total II – 2 :	100 704 €
----------------	-----------

II - 3 Bilan

-48 004 €

III – Ventes titres :

Annexe 4 du compte-rendu de la réunion du bureau du 13 mai 2016

PROJET D'ORDRE DU JOUR
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUIN 2016

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 8 décembre 2015
2. Fonctionnement de la fondation
 - Nouvelle organisation interne
 - Adaptation des postes à la nouvelle structure
 - Bilan des rencontres de la FOSA du 19 avril 2016
3. Action sociale
 - Compte-rendu de l'action sociale 2015
4. Présentation de l'arrêté des comptes de l'exercice 2015
5. Situation trésorerie au 1^{er} semestre 2016
6. Préparation des meetings de l'air – saison 2016
7. Partenariats
 - Concerts
 - 20 km de Paris
 - RMBS
 - TEGO
 - Autres
8. Visibilité - communication
 - Les 80 ans de la FOSA
 - Réseaux
 - Site Internet
 - o espace membre
 - o contribution
9. Projet d'ordre du jour pour le conseil d'administration du 23 juin 2016
10. Sujets divers
 - Castel-Mauboussin
 - Autre